

Collectif Paris 5^e/13^e pour la sortie de l'état d'urgence

UN AN d'état d'urgence ! A quoi a-t-il servi ? A quoi sert-il aujourd'hui ?

Face à l'horreur des attentats de novembre 2015, le gouvernement a voulu démontrer à la population qu'il savait réagir vite et fort. Il fait voter, pour 8 jours, par le Parlement l'état d'urgence qui met à mal les libertés fondamentales d'aller et venir, de se réunir, de manifester. Ces mesures soi-disant exceptionnelles durent depuis un an !

Dès février 2016, nous écrivions : « *L'état d'urgence est inutile... fragilise la cohésion sociale... n'est pas utilisé pour lutter contre le terrorisme... légalise l'arbitraire... ne diminue pas le danger...* »

Les faits nous ont donné raison, et un an après ...

L'état d'urgence n'a malheureusement pas empêché de nouveaux attentats, mais il a permis :

- la poursuite des perquisitions et des assignations à résidence sans autorisation judiciaire et leurs lots de vies bouleversées,
- l'interdiction des manifestations (à l'occasion de la Cop 21, contre la loi travail...)

De même, le climat sécuritaire créé par l'état d'urgence a contribué :

- au vote de la loi Urvoas, qui instaure un état d'urgence permanent, par l'introduction dans la loi de ses mesures d'exception,
- au déploiement de dispositifs policiers pour réprimer violemment les manifestations,
- à la multiplication des arrestations, poursuites et condamnations de simples manifestants et de syndicalistes,
- à l'instrumentalisation de la peur de l'autre, avec notamment une montée de l'islamophobie...

En mai 2016, Amnesty International dénonçait, une nouvelle fois, les dérives de ce régime d'exception et, s'appuyant sur des témoignages, affirmait que, 6 mois après l'entrée en vigueur de l'état d'urgence, l'impact négatif sur les droits humains est totalement disproportionné au regard des résultats escomptés.

Le droit à la sécurité ne doit pas étouffer les libertés fondamentales d'aller et venir, se réunir, manifester... Ce droit à la sécurité ne doit pas se substituer au **droit à la sûreté** qui est la garantie pour toute personne d'être à l'abri de mesures arbitraires, telles les mesures d'exception de l'état d'urgence.

A l'heure où les médias se font l'écho des discours de plus en plus sécuritaires des candidats à la prochaine élection présidentielle, **faisons entendre notre voix, celle de la défense des libertés CONTRE l'arbitraire et le tout sécuritaire, POUR lever l'état d'urgence.**

Nous sommes tou.te.s concerné.e.s. Venez en discuter
avec Françoise Dumont, Présidente de la Ligue des Droits de l'Homme
et des personnes assignées à résidence ou visées par des perquisitions

Vendredi 18 novembre 2016 à 19 h

RÉUNION PUBLIQUE 13^e

Salle Saint-Hippolyte – 27 avenue de Choisy – Paris 13^e (M° 7 et Tram T3a – Porte de Choisy)

Collectif Paris 5/13 pour la sortie de l'état d'urgence : Afps Paris-Sud, AGEPS, AL Paris Sud, , ATTAC Paris 13^e et Paris Centre , CGT UL Paris 13^e, CNT 13^e, Collectif 5/13 soutien peuple grec, EELV 13^e, Ensemble 5^e/13^e, JC Sud Paris, La Cimade Gobelins, LDH Paris 5/13, MRAP Paris 5/13, Mouvement de la Paix Paris-Sud, Nouvelle Donne 13^e, NPA 5/13, PCF 13^e, PCF 5^e, PG 5^e/13^e, RESF 5/13, RUSF Paris 1, UL Solidaires Paris 5^e-13^e/Ivry, UJFP Ile-de-France, UNEF Paris 1